

L'ajournement

communiquera la réponse du gouvernement au sujet de cet important programme.

Il ne fait pas de doute que le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches a connu un succès éclatant sur lequel il faut tabler. Rares sont ceux qui, dans l'industrie canadienne, mettraient en doute les bienfaits du PARI sur les plans de l'emploi, des exportations et de la nouvelle technologie. Il est indéniable qu'on pourrait faire plus si le PARI avait un budget plus important, mais il importe de signaler que la situation de ce programme est restée excellente pendant une période de restrictions strictes dans les dépenses de l'État. En effet, son financement a non seulement été maintenu, mais il a été augmenté, car le déblocage de 27 millions de dollars en crédits supplémentaires a été annoncé l'an dernier.

De plus, parmi les engagements que le ministre des Finances a pris dans son exposé économique de décembre figurent l'accroissement du financement du PARI et le renforcement de son rôle. Ces nouveaux fonds ne figurent pas dans le Budget des dépenses principal, il est vrai, mais des décisions sur le niveau des prix seront prises bientôt et annoncées au moment opportun.

• (1755)

On se trouvera ainsi à reconnaître nos valeurs et nos capacités. Il y a deux ans, certaines inquiétudes ont été exprimées au sujet du nouveau plan stratégique relatif au programme. Cependant, nous avons maintenant des preuves que le plan était bon et que c'était la voie à suivre.

Selon notre plus récent rapport annuel, le nombre de projets a augmenté de 5 p. 100. Le PARI est plus efficace et met davantage l'accent sur la clientèle cible, c'est-à-dire les petites et les moyennes entreprises. Le PARI est maintenant en bonne position pour jouer un rôle encore plus prépondérant pour ce qui est d'accroître notre compétitivité nationale.

Le gouvernement s'est déjà engagé à donner au PARI les pouvoirs et les ressources nécessaires.

LE MAINTIEN DE LA PAIX

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je prends la parole pour revenir sur une question que j'ai posée à la ministre de la Défense nationale à propos du maintien de la paix. Je sais bien qu'on dispose de bien peu de temps pour poser des

questions et obtenir des réponses pendant la période des questions.

J'ai jugé nécessaire de revenir sur le sujet parce que j'ai des inquiétudes légitimes. L'histoire dira si elles sont fondées ou non. Je ne prétends pas être visionnaire, mais j'observe certaines tendances qui m'inquiètent. Je veux en parler ouvertement ce soir parce que je ne suis pas convaincu qu'on ait parfaitement bien reconnu les deux tendances contradictoires qui m'inquiètent.

La première a trait au maintien de la paix. Le fait même que l'on a entrepris depuis quatre ans autant de missions de maintien de la paix qu'on en a vu durant les 40 années précédentes l'illustre bien.

Selon les derniers chiffres, il y a actuellement 179 pays dans le monde. Seulement 10 p. 100 des États ont une population homogène et seulement la moitié de ces pays-là ont des groupes ethniques qui comptent pour 75 p. 100 de leur population. Autrement dit, la plupart des pays sont formés de petits groupes ethniques. Partout dans le monde, nous constatons ce phénomène qui confine au tribalisme. Ce ne sont plus les pays qui se livrent bataille, mais bien les tribus. Parfois, ils oublient même pourquoi ils se battent.

Si l'on ajoute à cela l'intolérance sociale, culturelle et ethnique qui s'intensifie, il faut s'attendre à ce que les opérations de maintien de la paix se fassent de plus en plus nombreuses. Non seulement les missions se feront plus nombreuses, mais elles changeront de nature. Nous avons déjà constaté une différence par rapport aux opérations du maintien de la paix comme celles qui sont menées à Chypre. Ce dont nous sommes témoins maintenant, l'aide humanitaire, la surveillance de la distribution de nourriture et ce genre d'activité, est à la limite du maintien de la paix.

Ce que je veux dire, c'est que les opérations de maintien de la paix se multiplient. Leur nature est plus diversifiée.

Voici le troisième point que je veux soulever. À mon avis, il sera de plus en plus difficile aux pays qui partagent les mêmes idées de composer avec la multiplication des opérations de maintien de la paix.

Il y a actuellement près de 4 500 hommes et femmes qui participent aux opérations de maintien de la paix. Le Canada a participé à toutes les missions, et je trouve cela très bien. Notre contribution à l'effort de paix internationale est louable. Bientôt, je crois que ce sera plus vite que nous ne sommes prêts à l'admettre, nous ne pourrons